

Date de publication : **14/02/2022**

Le Directeur général de l'Agence Française de Développement,
Vu le code monétaire et financier, et notamment son article R. 515-16 ;

Vu le décret du 29 mai 2019 portant nomination du Directeur général de l'Agence Française de Développement, publié au Journal Officiel de la République Française le 30 mai 2019 ;

DECIDE :

Délégation est donnée à Madame Meng-Han CHIANG, Responsable de la Cellule Transformation Digitale RH, à l'effet de signer, au nom du Directeur général, l'ensemble des actes, correspondances, décisions, contrats relatifs à l'exercice des attributions de la Cellule Transformation Digitale RH visées au recueil d'attributions des services de l'AFD, tel qu'éventuellement modifié.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Meng-Han CHIANG, Responsable de la Cellule Transformation Digitale RH, la délégation de signature visée à la présente décision peut être exercée par Madame Yesmina HAMIDI, Responsable du Pôle Comptabilité.

La présente décision entrera en vigueur le lendemain de sa publication sous forme électronique sur le site Internet de l'AFD.

Fait à Paris, le 20 janvier 2022
En un exemplaire original

Le Directeur général
Rémy RIOUX